

Table des matières de la F.A.Q. :

I. Les écoles de la commune de Saint-Gilles	3
A. Quels sont les projets éducatif et pédagogique dans les écoles ?	3
➤ Introduction :	3
➤ Projet éducatif :	3
➤ Projet pédagogique :	4
➤ Caractéristiques communes :	5
➤ L'élève, auteur(e) de ses apprentissages :	6
B. Quelles sont les spécificités de chaque école ?	7
➤ École Léonie La Fontaine :	7
➤ École Ulenspiegel :	7
➤ École 4 saisons :	8
➤ École J.J. Michel :	8
➤ Ecole Peter Pan :	9
➤ Ecole Nouvelle :	9
➤ École du Parvis :	9
C. Quels sont les horaires dans les écoles ?	10
D. Quels sont les services et les activités extrascolaires disponibles ?	10
➤ Les repas :	10
➤ Les garderies :	10
➤ Les activités :	10
II. Les inscriptions	11
A. Je me questionne sur les procédures d'inscription :	11
➤ Inscription :	11
➤ Dans quelle classe dois-je inscrire mon enfant ?	11
➤ Est-ce qu'il y a un critère de proximité ?	12
➤ Demande d'inscription depuis l'étranger :	12
➤ Même demande d'inscription introduite par plusieurs personnes :	12
➤ Les enfants sur liste d'attente pour la rentrée précédente :	12
➤ Que dois-je faire quand j'ai une possibilité d'inscription ?	12
➤ Quels sont les choix possibles quand j'ai une possibilité d'inscription ?	13
B. Je rencontre des problèmes, que puis-je faire ?	13
➤ La carte d'identité :	13

➤	<i>Le code PIN de la carte d'identité perdu :</i>	14
➤	<i>Le lecteur de carte :</i>	14
➤	<i>« Itsme » :</i>	14
➤	<i>Le tiers est non saint-gillois :</i>	14
➤	<i>La composition de ménage est incomplète :</i>	15
➤	<i>Problème technique de la plateforme le jour-J :</i>	15
C.	<i>Comment traite-t-on ma demande ?</i>	15
➤	<i>Traitement de la demande :</i>	15
➤	<i>Réception et suivi des informations :</i>	15
➤	<i>Comment lire le mail de suivi de ma demande d'inscription ?</i>	16

Foire aux questions (F.A.Q.) :

I. Les écoles de la commune de Saint-Gilles

A. Quels sont les projets éducatif et pédagogique dans les écoles ?

➤ *Introduction :*

La commune organise un enseignement fondamental ordinaire et un enseignement primaire individualisé de type 8.

Les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur de la commune de Saint-Gilles respectent les textes légaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que les valeurs véhiculées par le réseau d'enseignement officiel subventionné, le CECP et le CPEONS. Toutes les écoles du réseau communal saint-gillois adhèrent à ces projets bien qu'elles aient leurs spécificités et leur projet d'établissement.

➤ *Projet éducatif :*

Le projet éducatif définit la politique et l'ensemble des valeurs, des choix de société et de référence à partir desquels le pouvoir organisateur de Saint-Gilles et les membres de la communauté scolaire articulent leurs objectifs éducatifs.

Les écoles communales saint-gilloises sont des espaces de **formation**, d'**apprentissage** et d'**expression démocratique**. Elles acceptent tous les élèves sans **aucune sélection sociale et culturelle**. Elles sont engagées dans le **respect des opinions différentes**, organisent le **dialogue** et les **débats**.

- Elles sont humanistes, neutres et respectueuses de toutes les conceptions philosophiques et religieuses. Elles développent la liberté de conscience.
- Elles permettent à chacun de comparer et de confronter les idées librement. Au sein de nos établissements d'enseignement obligatoire est exclue toute représentation ostentatoire d'appartenance politique, philosophique ou religieuse.
- Elles conduisent les élèves à s'exercer à la citoyenneté responsable en créant des lieux et des temps de parole où chacun a le droit de s'exprimer et d'être écouté dans un esprit d'objectivité qui évite les idées préconçues.
- Elles luttent contre toute forme de répression, pour défendre la liberté d'agir, dans le respect de soi et pour la collectivité.
- Elles encouragent le jeune à participer à la construction de la société dans un esprit de solidarité en défendant les libertés, favorisant l'initiative et développant le sens des responsabilités.
- Elles organisent l'apprentissage qui respecte les valeurs démocratiques, les valeurs des droits de l'Homme et de l'Enfant, et les valeurs du vivre ensemble.

- Elles visent la promotion et l'égalité des chances de tous ses membres en s'enrichissant des différences.
- Elles veillent à la qualité de la vie en agissant autant pour chacun que pour la collectivité.
- Elles sont exigeantes et rigoureuses, et travaillent à l'épanouissement du mieux-être affectif, physique et intellectuel.
- Elles s'engagent à avoir pour chaque élève la meilleure ambition en tenant compte de ses spécificités afin qu'il puisse se construire un projet de vie.
- Elles s'engagent à inculquer aux élèves des comportements et une discipline qui leur apprennent à se respecter et à vivre en harmonie avec la société.
- Elles engagent pleinement tous les acteurs (membres du personnel, élèves, parents ou tuteurs) à respecter les règles de vie propres à chaque établissement.

Dans les limites des subventions octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et du budget du pouvoir organisateur, les écoles proposent et organisent des activités qui contribuent à l'épanouissement et à l'enrichissement culturel, sportif ou environnemental de leurs élèves. Ces activités ont également pour objectif de leur faire découvrir des aptitudes particulières, des qualités individuelles insoupçonnées qui ouvrent sur d'autres opportunités de développement personnel et d'épanouissement. Des raisons financières ou culturelles ne peuvent en aucun cas empêcher un élève de participer à ces activités.

➤ *Projet pédagogique :*

Le projet pédagogique définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent au pouvoir organisateur de Saint-Gilles et aux membres de la communauté scolaire, de mettre en œuvre le projet éducatif.

Les valeurs du projet pédagogique communal **prennent en compte l'élève dans ses dimensions intellectuelle, sociale, affective et corporelle**. Afin de permettre à l'élève de déployer les compétences nécessaires à la **construction de ses savoirs, savoir-être et savoir-faire**, nos écoles donnent du **sens aux apprentissages en privilégiant les méthodes actives**. Par ces méthodes, l'élève enfant (ou adolescent ou encore l'adulte) **apprend en agissant, dans un environnement riche et stimulant**.

- **Avec la pédagogie active, nous abordons les savoirs par le raisonnement scientifique.** Nous mettons l'élève en position de chercheur. Nous apprenons à l'élève à aimer la rigueur et l'exactitude, à développer des méthodes de travail adaptées aux situations, à démontrer et présenter ses stratégies et ses résultats, à en être fier. Au travers de toutes ces démarches l'élève apprend à mieux se connaître, à mieux connaître les autres et le monde. Nos méthodes favorisent le développement de l'estime de soi, l'émancipation sociale et affective. Elles développent la créativité de chaque élève et leur inculquent la fierté d'un travail bien fait et abouti. L'élève apprend grâce à ses propres ressources et grâce au partage avec les autres. Il connaît les objectifs à atteindre et les moyens qu'il possède pour les réaliser. Il a des responsabilités à prendre au sein des activités d'apprentissage qui lui permettent

d'augmenter son développement cognitif personnel et de participer à celui des autres (observations, confrontations, argumentations...).

- **Apprendre, c'est oser prendre des risques et être déstabilisé**, oser rencontrer la difficulté et la partager, oser rencontrer l'erreur pour la corriger, oser se faire confiance, oser participer, oser débattre, oser créer, oser s'exprimer, se voir progresser et réussir... oser changer.
- **Enseigner, c'est penser les séquences d'apprentissage cohérentes, c'est créer des conditions favorables dans un environnement structurant**. C'est permettre à l'élève d'oser bousculer ses pensées, lui proposer des tâches, des situations qui attisent sa curiosité qui créent des besoins de connaissance et de savoirs nouveaux. Enseigner c'est aussi observer chaque élève dans ses démarches d'apprentissage, reconnaître ses forces, ses spécificités afin de lui apporter les ajustements nécessaires pour qu'il puisse agir directement sur le développement de ses compétences et l'acquisition de savoirs. Enseigner c'est reconnaître les progrès de chaque élève, reconnaître qu'il a osé changer.
- **En pédagogie active, la concertation entre collègues et le partage des pratiques fait partie du travail quotidien**. Outre le fait que l'enseignant doive maîtriser et adapter la matière enseignée, il est également capable de coopérer et créer des ponts avec ses collègues et les enseignants des autres disciplines. En effet, lorsqu'il guide un élève dans ses apprentissages, qu'il l'aide à organiser ses démarches au moyen d'un matériel réfléchi et varié, l'enseignant peut trouver intéressant d'inviter l'élève à exercer une compétence dans un autre domaine. Il est donc amené à répondre aux besoins de l'élève en partageant ses observations et constats avec ses collègues.
- **Dans l'enseignement fondamental, les parents sont concernés par la progression de leur enfant et y participent de manière active**. En effet, ils assurent un suivi au quotidien de la vie de leur enfant à l'école au travers du journal de classe et/ou du cahier de communication, et sont invités à partager ses progrès par le biais du portfolio lors des réunions de parents.

Afin d'améliorer sans cesse sa mission pédagogique, le pouvoir organisateur et les écoles organisent la concertation de tous les acteurs de la communauté éducative pour favoriser le partage des pratiques interdisciplinaires, ainsi que la planification du plan de formation continue. Le pouvoir organisateur communique les informations en termes d'avancées pédagogiques, il propose également des projets qui favorisent la mise en œuvre des valeurs défendues dans son projet pédagogique.

- **Toutes nos écoles utilisent les référentiels officiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils placent l'élève dans des situations qui l'incitent à se mobiliser dans une même démarche avec diverses compétences** : les élèves développent leur capacité à mobiliser des ressources et des savoirs pertinents pour traiter une situation avec succès. Développer une compétence, c'est rendre un élève capable de se servir de son intelligence pour mettre son savoir en action. C'est ainsi qu'il développe des stratégies et devient capable de résoudre des problèmes complexes.

➤ *Caractéristiques communes :*

- **La place de l'erreur** : en pédagogie active, l'erreur n'est pas sanctionnée mais véritablement considérée comme source de défis, d'ajustement et de dépassement de soi. L'erreur est source d'apprentissage, d'analyse et de compréhension. Elle est également source de reconnaissance des différentes stratégies d'apprentissage propres à chacun des élèves. Bien la traiter favorise la tolérance et le non-jugement.
- **La différenciation** : grâce à une observation fine effectuée par l'enseignant, chaque élève bénéficie d'un soutien pédagogique adapté pendant l'activité d'apprentissage. Les temps de travail individuels et collectifs sont équilibrés : l'élève est invité à travailler seul ou en groupe selon les besoins rencontrés lors de la situation d'apprentissage spécifique. Pour ce faire, l'enseignant propose un matériel adapté, des supports d'information variés, des changements de dispositif de travail ou des temps supplémentaires... et cela en fonction des besoins que l'élève rencontre et des idées qu'il déploie.
- **L'évaluation formative** : elle est un outil de régulation de l'apprentissage qui oriente les décisions. Elle permet à l'élève de comprendre son erreur et de trouver par lui-même, les stratégies qui lui permettent de la corriger. Grâce à l'évaluation formative l'élève apprend à mettre des mots sur les démarches qu'il utilise pour en comprendre le sens. Elle permet à l'élève de comparer ses démarches à celles des autres, de les confronter, les défendre, les remettre en question et les ajuster.

➤ *L'élève, auteur(e) de ses apprentissages :*

- **Le portfolio** : il est un outil au service de l'évaluation qui remplace le bulletin. Par cet outil, l'élève est directement impliqué dans son rôle d'apprenant. Il contient une collection de traces et de travaux sélectionnés par l'élève et/ou l'enseignant comme preuves de ses représentations de lui, de ses réussites ou de ses progrès, accompagnés de commentaires réflexifs sur ses réalisations et son cheminement. Le portfolio fait partie du quotidien, l'élève en confronte le contenu autant avec ses pairs qu'avec les différents enseignants et autres acteurs de l'école, dont les parents. Le portfolio se construit petit à petit et peut contenir trois parties distinctes mais interdépendantes. Tout au long de sa scolarité, l'élève est amené à dresser un portrait de lui, selon lui et selon les autres : « portfolio de présentation ». Ses travaux choisis deviennent représentatifs de ses cheminements d'apprentissage : « portfolio des apprentissages ». L'élève définit, avec l'aide de l'enseignant et d'autres acteurs concernés, des défis à atteindre pour progresser. Il clarifie également le contexte favorable à l'atteinte de ces défis et apprend à planifier son travail au regard de ceux-ci. Chaque acteur laisse des traces de reconnaissance positive des progrès réalisés : « portfolio d'évaluation ».
- **Les évaluations certificatives** : ce sont les évaluations obligatoires officielles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles sont organisées dans le respect de la législation dans tous les établissements de notre enseignement communal saint-gillois.

B. Quelles sont les spécificités de chaque école ?

➤ *École Léonie La Fontaine :*

La priorité de l'école est de développer, dès la maternelle, des activités favorisant le langage oral et développant le goût de la lecture chez le plus grand nombre d'élèves. Les activités sont diversifiées et contribuent à l'épanouissement global des élèves. L'école est aussi ouverte à de nombreuses collaborations extérieures de manière à ouvrir au maximum l'école à la vie. Le programme est adapté et les évaluations sont formatives. L'école organise également des conseils d'école. En plus des cours dits « classiques », les élèves ont l'opportunité de suivre des cours d'éducation à la santé et à la sécurité routière. Il y a de nombreuses excursions (musée, théâtre) et d'intervenants extérieurs qui viennent donner régulièrement des exposés et animer des activités. L'école propose également des cours d'informatique, des activités artistiques et musicales (création de spectacles de théâtre, fréquentation du centre culturel et de la Maison du Livre, classes de dépaysement...)

Plus d'informations ?

*Rue de la perche, 11 / Rue du Fort, 80A
secretariatlafontaine@stgilles.brussels*

➤ *École Ulenspiegel :*

Notre école accueille tous les enfants avec leurs différences et leurs ressemblances.

Les différentes cultures rencontrées apportent un enrichissement personnel à tous et permettent de développer dès l'âge de 2 ans et demi le « vivre ensemble ».

Par l'organisation des conseils de classe, d'école et de participation, ils s'impliquent activement dans la vie de l'établissement.

La découverte du monde, qui nous entoure, est au centre des activités afin de préparer les enfants à leur rôle d'adulte de demain. La pédagogie active pratiquée permet aux élèves d'être les acteurs de leurs apprentissages et de construire leurs savoirs. Le développement de l'autonomie est l'une des priorités de l'équipe éducative. La verticalité qui favorise le tutorat et permet à l'enfant d'avancer à son rythme est de mise dans toutes les classes maternelles. De nombreux projets ponctuels ou annuels sont mis en place avec des partenaires extérieurs et permettent une ouverture sur un environnement plus large. La musique, le théâtre et l'art pratiqués dans l'école sont des vecteurs pour développer l'estime de soi.

De nombreuses aides dans les classes permettent d'aider les élèves en difficulté (remédiation, cours de français, intervention de logopèdes...).

Plus d'informations ?

Place des Héros, 5

<https://www.ecoleulenspiegel.be/>
secretariatspiegel@stgilles.brussels

➤ *École 4 saisons :*

L'école organise son enseignement en 4 cycles d'apprentissages. Des thèmes et des projets proches des besoins et des intérêts des élèves leur sont proposés. Cette démarche donne du sens à ce qu'ils entreprennent et les motive à travailler, à aller puiser en eux des ressources parfois insoupçonnées.

Pour mieux préparer les élèves à la seconde langue, ils suivent de la troisième maternelle à la deuxième primaire un cours de néerlandais précoce. Ces moments d'apprentissage sont l'occasion d'aborder la langue de manière ludique et intuitive. L'objectif de ce cours est de familiariser les élèves à un vocabulaire au service d'une communication de base, d'intégrer les intonations spécifiques de la langue et de s'exercer à la prononciation la plus correcte tout en s'amusant.

Plus d'informations ?

Place de Bethléem, 10
<https://ecoleles4saisons.be/>
secretariatecole4@stgilles.brussels

➤ *École J.J. Michel :*

Dans notre école, le métissage culturel des enfants est une opportunité pour tous : chaque enfant s'épanouit dans le plus grand respect des différences. L'école favorise les échanges entre tous les élèves grâce aux projets collectifs mis en place chaque année, aux projets interclasses, de tutorat, mais aussi grâce au conseil de classe et d'école.

Les classes sont verticales de la première maternelle à la troisième maternelle, en première et deuxième primaire, en troisième et quatrième primaire et finalement en cinquième et sixième primaire. De plus, les cours généraux ont lieu de préférence le matin et les ateliers d'éveil (histoire, géographie, sciences, arts) ainsi que les cours philosophiques ont lieu de préférence l'après-midi. L'expérimentation, la manipulation, la recherche, la confrontation permettent de travailler les compétences transversales et sont autant de moyens mis en place afin de favoriser une approche active des apprentissages.

L'école s'inscrit également dans un environnement plus large en faisant appel à des organismes pour mener des projets ponctuels dans les classes et ouvrir les enfants au monde extérieur.

Plus d'informations ?

Rue de Bordeaux, 16
<https://ecolejjmichel.be/>
secretariatjjmichel@stgilles.brussels

➤ *Ecole Peter Pan :*

À l'école communale fondamentale Peter Pan, nous pratiquons une pédagogie active où l'élève est acteur de ses apprentissages et où l'erreur constitue une source de rebondissements, lui permettant d'évoluer dans ses potentialités. La création de « groupes de besoins » et la mise en place d'activités de différenciation contribuent au développement de l'enfant dans le respect de l'évolution de chacun. Cours de psychomotricité en maternel et cours de gymnastique en primaire contribuent au bien-être physique des enfants, essentiel à un bon apprentissage. Des cours de néerlandais précoce enrichis par des cours de néerlandais obligatoire commencent dès la 3ème maternelle. La participation aux conseils d'école et la pédagogie institutionnelle préparent nos élèves à devenir des citoyens responsables. La diversité culturelle et sociale de ceux-ci est source d'enrichissement et d'ouverture sur le monde.

Plus d'informations ?

Rue de la Rhétorique, 13

*<https://guide-ecoles.be/fiche/ecole-peter-pan-primaire-saint-gilles/>
secretariatpeterpan@stgilles.brussels*

➤ *Ecole Nouvelle :*

L'école Nouvelle existe depuis 2014, dernière des écoles de Saint-Gilles.

Dynamique, innovante, un écrin où les enfants puissent se sentir bien. Elle comporte une classe d'accueil, 5 classes verticales maternelles et 10 classes verticales primaires.

C'est une école à pédagogie active centrée sur l'apprentissage ludique et les activités destinées à favoriser le développement de l'enfant dans une découverte du monde mêlant autonomisation, plaisir et bienveillance.

Développer le vivre ensemble et la collaboration sont aussi au centre de nos préoccupations. Son nom, « Ecole Nouvelle », laisse imaginer sa philosophie : une pédagogie qui s'inspire de l'esprit des pédagogies nouvelles

Plus d'informations ?

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 128

*<https://guide-ecoles.be/fiche/ecole-nouvelle-primaire-saint-gilles/>
secretariatecolenouvelle@stgilles.brussels*

➤ *École du Parvis :*

Notre école, au cœur de Saint-Gilles, est une petite structure, s'inspirant de la pédagogie institutionnelle, accueillant des enfants porteurs de troubles d'apprentissages.

Les élèves sont répartis dans 9 classes couvrant les 4 maturités. Les groupes comptent de 10 à 14 élèves. Les méthodes et les outils y sont adaptés et individualisés au maximum.

Plus d'informations ?

Rue Louis Coenen, 12

<https://www.ecoleduparvis.com/>

secretariatparvis@stgilles.brussels

C. Quels sont les horaires dans les écoles ?

Tous les élèves commencent à 8h30.

En maternel, la journée commence par un moment d'accueil jusqu'à 8h40. La journée se termine à 15h30, excepté le mercredi où la journée se finit à 11h35.

En primaire, les cours commencent à 8h30 et les enfants sont attendus à partir de 8h20. La journée se termine à 15h30, excepté le mercredi où la journée se finit à 11h25.

Cet aménagement de l'organisation scolaire tient compte des rythmes de l'enfant et facilitera la vie des fratries et de leurs parents. Il permettra également une meilleure gestion et sécurisation de l'entrée à l'école.

En outre, l'objectif poursuivi s'inscrit également dans notre projet de mise en cohérence de l'accueil extra-scolaire avec la pédagogie active de nos établissements en veillant à sa qualité.

Par ailleurs, **un service de garderie est disponible** à partir de 7h et jusqu'à 18h15.

D. Quels sont les services et les activités extrascolaires disponibles ?

➤ *Les repas :*

Tous les jours de la semaine, les enfants ont la possibilité d'avoir un repas chaud (potage, plat et dessert) ou un potage (pour accompagner ses tartines, par exemple). Les tarifs sont les suivants :

- Repas en maternel : 2,75 €
- Repas en primaire : 2.95 €
- Potage : 0.30 €

➤ *Les garderies :*

Les garderies, où des activités ludiques sont organisées, ouvrent à partir de 7H et ferment à 18h15, au tarif unique de 2 € par jour. Ce tarif comprend aussi la surveillance sur le temps de midi.

Tous les tarifs peuvent varier si l'école bénéficie d'un encadrement différencié. Actuellement, il s'agit des écoles Léonie La Fontaine et Ulenspiegel.

➤ *Les activités :*

Des activités sportives, culturelles et des sorties scolaires sont organisées tout au long de l'année scolaire. De plus, des classes de dépaysement sont aussi mises en place. Les dépenses dans nos écoles sont en lien et respectent les règles de la gratuité scolaire : <https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/mesures/la-gratuite-scolaire>

Par ailleurs, dans l'enceinte des écoles communales de Saint-Gilles, des activités extra-scolaires sont également disponibles. Exemples : du théâtre, cours d'anglais ...
Toutes les informations : <https://atl1060.be/>

II. Les inscriptions

A. Je me questionne sur les procédures d'inscription :

➤ *Inscription :*

Toutes les inscriptions se font sur la plateforme « Irisbox » : www.irisbox.brussels.

Pour ce faire, un mode d'emploi est à votre disposition et une phase test est également organisée avant les inscriptions pour que vous puissiez vous familiariser avec la plateforme.

Rendez-vous sur : <https://stgilles.brussels/procedures/inscription-a-lecole/>

Pour tout complément d'information, vous pouvez aussi consulter la F.A.Q. du centre informatique pour la Région bruxelloise :
<https://irisbox.irisnet.be/irisbox/schoolRegistration/faq>

➤ *Dans quelle classe dois-je inscrire mon enfant ?*

Année scolaire 2027-2028 :

Année de naissance	Année scolaire/Classe
2025	Classe d'accueil
2024	1 ^{ère} année de maternel
2023	2 ^{ème} année de maternel
2022	3 ^{ème} année de maternel
2021	1 ^{ère} année de primaire
2020	2 ^{ème} année de primaire
2019	3 ^{ème} année de primaire
2018	4 ^{ème} année de primaire
2017	5 ^{ème} année de primaire
2016	6 ^{ème} année de primaire
NB : les enfants peuvent rentrer à l'école dès l'âge effectif de 2,5 ans. C'est pourquoi, l'entrée en classe d'accueil se fait à plusieurs moments dans l'année scolaire. En revanche, de la 1 ^{ère} maternelle à la 6 ^{ème} année primaire, les enfants sont attendus dès le premier jour de la rentrée scolaire. L'obligation scolaire est à partir de la 3 ^{ème} maternelle.	

➤ *Est-ce qu'il y a un critère de proximité ? :*

Lors des inscriptions le **critère de proximité n'est pas pris en compte**.

Saint-Gilles est une commune qui s'étend sur 2,5 km², un territoire qui compte 6 écoles communales d'enseignement maternel et primaire. Le critère de proximité est donc tout relatif.

Tout parent peut toutefois, lorsqu'il complète le formulaire en ligne, établir son classement en donnant priorité aux écoles du quartier où il réside ou travaille.

➤ *Demande d'inscription depuis l'étranger :*

Si vous êtes à l'étranger, il n'y a aucun problème, la plateforme fonctionne comme si vous étiez en Belgique.

Il faut juste **faire attention au décalage horaire** : pour correspondre à l'horaire de l'ouverture des inscriptions sur le site Irisbox, il y a lieu de **se référer à l'heure de Bruxelles**.

➤ *Même demande d'inscription introduite par plusieurs personnes :*

Si vous le souhaitez plusieurs personnes peuvent inscrire votre enfant mais l'intérêt est limité car le service ne conservera qu'une seule demande d'inscription, à savoir la mieux classée d'un point de vue chronologique.

Attention, dès lors, à ce que le classement des écoles selon vos préférences soit identique.

Par ailleurs, nous comprenons que plusieurs demandes soient introduites mais au-delà de 3 demandes, le traitement des demandes devient plus conséquent et plus long pour le service inscription.

➤ *Les enfants sur liste d'attente pour la rentrée précédente :*

Les enfants nés en 2024 (ou avant) et qui étaient sur la liste d'attente pour la rentrée précédente (année scolaire 2026-2027) ne gardent pas leur numéro d'ordre sur la liste d'attente.

Le classement sur la liste d'attente n'est plus pris en compte d'autant plus que les enfants nés en 2024 doivent s'inscrire en 1^{ère} année maternelle, et non plus en classe d'accueil. **La procédure d'inscription doit être renouvelée** via la plateforme Irisbox.

Les demandes d'inscription, dans tout autre année scolaire, restées sur liste d'attente ne sont également plus prises en compte. Il faut toujours renouveler l'inscription sur la plateforme Irisbox.

➤ *Que dois-je faire quand j'ai une possibilité d'inscription ? :*

Vous ne devez rien faire ! Le secrétariat de l'école concernée prendra contact avec vous dès que possible. En effet, le secrétariat doit traiter toutes les possibilités d'inscription de son école, cela peut prendre du temps.

Nous vous remercions pour votre patience à ce sujet.

➤ *Quels sont les choix possibles quand j'ai une possibilité d'inscription ? :*

Avant le 31 mai, lors d'une possibilité d'inscription, le secrétariat de l'école vous contacte.
Les choix sont les suivants :

- 1) Accepter la possibilité d'inscription => Inscription définitive ;
- 2) Accepter la possibilité d'inscription et rester sur liste(s) d'attente pour le(s) choix supérieur(s) => Inscription provisoire (Attention, l'inscription provisoire devient automatiquement définitive à la date du 31 mai) ;
- 3) Refuser la possibilité d'inscription et rester sur liste(s) d'attente pour le(s) choix supérieur(s) => Au risque de ne pas évoluer sur les listes d'attente ;
- 4) Supprimer totalement la demande d'inscription dans les écoles communales d'enseignement fondamental de Saint-Gilles.

Avant le 31 mai, vous pouvez à tout moment écrire au Service de l'enseignement (enseignement.1060@stgilles.brussels) pour :

- 1) Annuler votre inscription provisoire et rester uniquement sur liste(s) d'attente ;
- 2) Refuser une possibilité d'inscription et rester uniquement sur liste(s) d'attente ;
- 3) Supprimer totalement votre demande.

A partir du 31 mai, voici les choix lors d'une possibilité d'inscription :

- 1) Accepter la possibilité d'inscription => Inscription définitive ;
- 2) Refuser la possibilité d'inscription et rester sur liste(s) d'attente pour le(s) choix supérieur(s) => Au risque de ne pas évoluer sur les listes d'attente ;
- 3) Supprimer totalement la demande d'inscription dans les écoles communales d'enseignement fondamental de Saint-Gilles.

Après le 31 mai, vous pouvez à tout moment écrire au Service de l'enseignement (enseignement.1060@stgilles.brussels) pour :

- 1) Refuser la possibilité d'inscription et rester sur liste(s) d'attente pour le(s) choix supérieur(s) => Au risque de ne pas évoluer sur les listes d'attente ;
- 2) Supprimer totalement la demande d'inscription dans les écoles communales d'enseignement fondamental de Saint-Gilles.

B. Je rencontre des problèmes, que puis-je faire ?

➤ *La carte d'identité :*

Si vous n'êtes pas en possession de votre carte d'identité (ou avez un autre format que la eID) au moment des inscriptions, pas d'inquiétude ! Il existe plusieurs solutions :

- La plus simple est de demander à un tiers (qui a une carte d'identité au format eID) d'inscrire votre enfant en suivant la procédure d'inscription sur la plateforme Irisbox. Un tiers est toute personne dont l'enfant n'est pas un membre du foyer. Exemples : un proche, un voisin, une connaissance...
- D'autres moyens de connexion sont toutefois possibles. Plus de renseignements sur : <https://sma-help.bosa.belgium.be/fr/identification-sans-eid>
- Des points d'aide sont aussi à votre disposition, vous pouvez vous renseigner auprès de notre service : enseignement@stgilles.brussels

Attention, la carte d'identité doit être celle d'une personne majeure.

➤ *Le code PIN de la carte d'identité perdu :*

Si vous avez oublié le code PIN de votre carte d'identité, nous vous invitons :

- À prendre contact avec l'administration communale
- À vous rendre sur le lien suivant : <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/demande-dun-code-pin/>

Si vous n'avez pas eu le temps d'actualiser votre code PIN pour le jour-J des inscriptions, vous pouvez toujours utiliser la carte d'identité d'un tiers mais veillez à bien actualiser votre code PIN par la suite. Il peut servir dans d'autres cas de figure (changement de domicile, CAPAC, impôts...).

➤ *Le lecteur de carte :*

Si le lecteur de carte ne se lance pas pour lire votre carte d'identité sur la plateforme Irisbox, nous vous invitons :

- À essayer avec un autre navigateur (Google Chrome, Internet Explorer, Firefox...)
- À vérifier que le logiciel pour le lecteur de carte est bien installé sur votre ordinateur
- À vérifier que vous utilisez la carte d'identité d'une personne majeure
- À vous connecter au moyen de l'application « Itsme »

➤ *« Itsme » :*

Si l'application « itsme » ne se lance pas sur la plateforme Irisbox que pour savoir vous identifier, nous vous invitons :

- À ce que la page d'Irisbox soit sur un ordinateur et l'application « Itsme » sur votre smartphone
- À essayer avec un autre navigateur (Google Chrome, Internet Explorer, Firefox...)
- À utiliser un lecteur de carte à la place de l'application « Itsme »

➤ *Le tiers est non saint-gillois :*

Si vous êtes Saint-Gillois et que le tiers ne l'est pas, encore une fois, pas de problème !

Il n'y a aucune obligation que le tiers soit Saint-Gillois : c'est votre domicile qui sera mis sur la plateforme. Il faudra néanmoins justifier la situation dans commentaire dans le formulaire de demande d'inscription.

➤ *La composition de ménage est incomplète :*

Si votre/vos enfant(s) ne s'affiche(nt) pas sur votre composition de ménage alors qu'il(s) devrai(en)t y être, il est possible que la connexion avec le Registre National puisse temporairement dysfonctionner.

Dans ce cas, vous pouvez inscrire « manuellement » vos enfants en suivant la procédure sur la plateforme Irisbox « ajouter un enfant ».

➤ *Problème technique de la plateforme le jour-J :*

Dans l'hypothèse où la plateforme d'inscription venait à dysfonctionner, les demandes d'inscription seront annulées et ne seront pas prises en compte. Les nouvelles dates d'inscription seront communiquées sur le site et les réseaux sociaux de la Commune, sur le site Irisbox et affichées au service de l'Enseignement, dans les écoles d'enseignement fondamental, l'accueil de l'hôtel de ville et dans les points d'aide.

C. Comment traite-t-on ma demande ?

➤ *Traitement de la demande :*

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée selon l'heure d'ouverture du formulaire dans la plateforme Irisbox. Ensuite, le service des inscriptions vérifie différents éléments avant de valider la demande. Par exemples : l'âge de l'enfant, l'année scolaire demandée, le domicile, ...

➤ *Réception et suivi des informations :*

Au terme de la demande d'inscription, un email de confirmation sera généré automatiquement sur l'adresse mail mentionnée dans le formulaire d'inscription (pensez à vérifier vos courriers indésirables et autres spams). **Ce premier mail est un accusé de réception et il confirme que la plateforme a bien pris en considération votre demande d'inscription.**

Les informations concernant le statut de votre demande d'inscription feront l'objet d'une communication, exclusivement sur l'adresse mail communiquée au moyen du formulaire « Irisbox ».

La communication sur l'attribution éventuelle d'une place dans l'un des six établissements scolaires d'enseignement fondamental organisé par la commune de Saint-Gilles ainsi que, le cas échéant, votre position dans la liste d'attente d'autres établissements, se fera de

manière progressive au fur et à mesure du traitement des données. Généralement, ce mail vous parvient toutes les deux semaines.

Si vous ne recevez pas le mail de suivi, nous vous invitons à nous le signaler (enseignement@stgilles.brussels).

➤ *Comment lire le mail de suivi de ma demande d'inscription ? :*

Voici un exemple de mail reprenant le statut d'une demande d'inscription fictive :

Ecole	Priorité choisie	Statut demande	Position Liste d'attente
École Léonie La For	4	Possibilité supérieure	
École Ulenspiegel	3	Possibilité Inscription	
École 4 Saisons	6	Possibilité supérieure	
École J.J. Michel	5	Possibilité supérieure	
École Peter Pan	2	Sur liste attente	22
École Nouvelle	1	Sur liste attente	28

La colonne « priorité demandée » reprend les choix que vous avez introduits dans « Irisbox ». Par exemple : l'école J.J. Michel est le choix de préférence n°5 sur 6.

Le choix n°1 est le choix le plus apprécié/souhaité et le n°6 est le choix le moins souhaité.

La colonne « statut » reprend les listes d'attente, la possibilité d'inscription et les places libérées.

« Sur liste d'attente » : Vous êtes sur liste(s) d'attente et les listes d'attente évoluent en fonction des désistements.

Par exemple, cette demande est sur liste d'attente pour les écoles Peter Pan et Nouvelle.

Est-ce que le Service de l'enseignement sait si des désistements arriveront ? Non, nous ne savons pas prédire ce type d'information.

« Place libérée » ou « Possibilité supérieure » : Nous calculons des optimums et dans le meilleur des cas, un maximum. Cela signifie que, par exemple, vous obtenez une possibilité d'inscription à l'école Ulenspiegel qui est votre 3^{ème} choix et donc, le programme libère votre place pour les choix inférieurs (c'est-à-dire les choix 4-5-6).

« Possibilité d'inscription » : Vous avez une possibilité d'inscription dans cette école. Pour plus d'informations, veuillez consulter les points traitant en détail ce statut dans cette F.A.Q.